ÉCHOBAT DÉVELOPPEMENT
ORGANISME DE FORMATION DU RÉSEAU DE L'ÉCOCONSTRUCTION SOLIDAIRE

PROGRAMME DE FORMATION **Co-développement professionnel**	**000_000**

➢ Introduction sur l'environnement global de l'intervention :

- « Un groupe de Co développement professionnel est un espace collaboratif d'apprentissage constitué de six à huit personnes, d'origine disciplinaire variée ou non, qui proviennent de la même organisation ou de divers milieux, et qui s'entraident selon des valeurs, des principes et une méthodologie spécifique pour améliorer, voire renouveler, leurs pratiques individuelles et collectives. » Association Québecoise de Codéveloppement Professionnel
- La formation a pour but de former les dirigeant.e.s et collaborateurs.trices à
 - Animer des séances de Co-développement
 - Identifier les contextes favorables pour la mise en place de cycles dans leur organisation

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir la méthodologie en six étapes du Co-développement professionnel
- Expérimenter les différents rôles mis en œuvre dans une séance de Co-développement
- Repérer les pièges à éviter et les pratiques facilitantes
- Identifier les différents contextes possibles de pratique du Co-développement et les différents formats

LE PROGRAMME DE FORMATION

1. La méthode du codéveloppement
- Origines et fondements du codéveloppement
- Le cadre : règles et contrat de groupe
- Les 3 rôles : client, consultant, animateur
- Les 6 étapes du codéveloppement
- Les pratiques actuelles

2. Expérimentation d'une séance de codéveloppement
- À partir des sujets proposés par les stagiaires.
- Tous les stagiaires participent activement à la séance.

3. Analyse de chacune des 6 étapes :
- Le choix d'un sujet : projet, préoccupation ou problématique
- La clarification et la forme des questions
- La formulation du contrat passé entre le « client » et les « consultants »
- La phase de consultation basée sur le partage d'expériences
- Le plan d'actions opérationnel
- Le « feed-back »

4. Les écueils et l'importance du cadre
- Les règles du jeu d'une séance
- Le rôle de l'animateur
- Les sujets possibles et le choix du sujet traité sur une séance
- L'accord du groupe des consultants sur le contrat passé avec le client.
- La relation entre le client et le consultant à chaque étape
- La posture de « consultant » et
- La nature des expériences partagées

5. Les différents contextes de pratique du codéveloppement

- Pourquoi mettre en place un groupe de codéveloppement ?
- Qui anime un groupe de codéveloppement ?
- Qui participe au groupe de codéveloppement ?
- La durée d'un cycle de codéveloppement
- La durée optimale d'une séance de codéveloppement : séance préparée ou non

6. Supervision

- Expérimentation d'une nouvelle séance de codéveloppement en immersion dans une organisation.
- Débriefe et identification des axes d'amélioration.

ÉCHOBAT Développement | 1 rue du marché commun 44300 Nantes | 02 85 52 24 54 | 07 76 01 52 45 | formation@echobatdev.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 52440830644 auprès du préfet de région des Pays de la Loire
SIRET : 839 662 814 00038 – TVA intracommunautaire : FR73839 662 814 – Code APE : 8559B